

Bureau du 27 mai 2002

Décision n° B-2002-0611

objet : **Avenant de transfert passé avec la société Signature SA**

service : Délégation générale aux services urbains et à la proximité - Direction de la voirie

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 16 mai 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

A la suite de l'assemblée générale du 2 avril 2002, la société d'applications routières (SAR) a été absorbée par son actionnaire principal Signature Holding. Cette décision a pour conséquence juridique la reprise automatique et de plein droit par la société Signature SA, de l'ensemble des droits et obligations de la société d'applications routières SAR SAS.

Le siège social de Signature SA est situé zone Berroueta - 64122 Urrugne.

A ce titre, la direction de la voirie sollicite l'autorisation de procéder à un avenant de transfert pour les marchés suivants qui ne sont pas encore soldés :

Marchés suivis par la délégation générale aux services urbains et à la proximité - direction de la voirie :

- 010070W : travaux de marquage pour signalisation au sol pour les années 2001, 2002 et 2003,
- 020903W : fourniture de produits de marquage pour la signalisation horizontale (lot n° 1).

Cet avenant ne changerait en rien les autres clauses du contrat ;

Vu ledit avenant ;

Vu la délibération du Conseil n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

DECIDE

Autorise monsieur le président à accepter et à signer cet avenant de transfert passé avec la société Signature SA.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,